



Québec, le 24 avril 2026

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7



INFORMER

Objet : Avis sur le type de mandat qui devrait être confié au BAPE –
*Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage
Simon-Sicard à Montréal*



CONSULTER

Madame la Ministre,



ENQUÊTER

Dans le cadre de la période d'information publique sur le projet cité en objet, qui a pris fin le 17 avril 2026, vous avez reçu 24 demandes de consultation publique qui ont été jugées non frivoles. Conformément à l'application de l'article 31.3.5 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, ces demandes m'ont été acheminées à l'intérieur du délai de 10 jours impartis, soit le 22 avril.

Selon le quatrième alinéa de ce même article, le Bureau doit vous recommander le type de mandat qui devrait lui être confié.



AVISER

Parmi les éléments qui se dégagent de l'analyse des demandes, nous soulignons notamment les constats suivants :

- Les requérants sont nombreux et présentent des intérêts diversifiés et la majorité réclame un examen public, voir une audience publique;
- Le projet pourrait avoir des répercussions sur des éléments sensibles du milieu;
- Les enjeux sont sensibles et potentiellement générateurs d'une forte participation.

En conséquence, sur la base des critères établis dans la procédure administrative que nous avons développée à cet effet ainsi que sur l'expérience organisationnelle acquise au regard de la réalisation de différents types de mandat, le BAPE recommande la tenue d'une audience publique pour ce projet.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain R. Roy', with a stylized flourish at the end.

Alain R. Roy